

CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

PROCES-VERBAL

Séance du 27 septembre 2011
à la Maison de commune

Présidence: Mme Mercédès ASSAL

Membres présents :	67
Membres absents excusés :	12
Membres non excusés:	<u>1</u>
Effectif total :	80

Absents excusés: MMES et MM., Graziella AIELLO, Laurent BALSIGER, Cédric CHARBONNET, Philippe CORDONIER, Florence CROCHET, Angelo MARZOLI, Claude MATTER, Fabien MEZENEN, Corrado RAMETTA, Olivier VERAGUTH, Olivier VOLPER, Mazyar YOSEFI.

Absent non excusé: M. Otto LOOSLI.

A 20h15, Mme Mercédès ASSAL, Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue au Syndic, aux membres de la Municipalité, au secrétaire municipal ainsi qu'aux conseillères et conseillers. Elle souhaite également une chaleureuse bienvenue au public qui par sa présence à nos séances fait preuve d'intérêt aux affaires liées à notre commune.

Elle salue également la presse qui est représentée par Mme Nina BRISSOT, du journal « Le Régional ».

La Présidente souhaite faire une petite parenthèse concernant la conciergerie communale qui est gérée par M. Alain AESCHBACHER. Après avoir travaillé avec ce département, elle constate qu'il est extrêmement agréable de collaborer avec ce dernier. M. AESCHBACHER se démarque particulièrement par son accueil et son efficacité.

MM. Olivier VERAGUTH et Fabien MEZENEN se trouvent actuellement à l'armée. Nous les félicitons pour leur engagement à servir notre patrie et leur souhaitons beaucoup de courage.

L'appel est effectué par la secrétaire. Le quorum étant atteint avec 67 personnes présentes, l'assemblée est déclarée ouverte par la Présidente.

COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

En date du 12 septembre, la Présidente a eu le plaisir d'assister à une rencontre réunissant les membres de nos nouvelles autorités et les présidents des groupes représentés au législatif à Epalinges. Séance lors de laquelle la Municipalité nous a fait part de son souhait de favoriser la communication à propos de leurs diverses activités. La répartition des différents dicastères a été présentée. Elle a aussi informé que le programme de législature était en cour de réalisation et qu'il serait présenté ultérieurement.

Quel plaisir pour Epalinges d'avoir accueilli les championnats vaudois d'athlétisme qui se sont déroulés le samedi 24 septembre. La Présidente s'y est rendue en compagnie de M. Maurice MISCHLER, syndic, et M. Alain MONOD, municipal. La parole lui a été donnée en tant que Présidente du Conseil où elle a pu présenter notre dévouement et inviter les membres présents à nos séances. L'apéritif a été gracieusement offert à cette occasion.

Le 24 septembre a aussi eu lieu sous un temps clément et ensoleillé la vente-échange de jouets par l'association des parents d'élèves qui a eu un grand succès. La Présidente s'est décidée à rejoindre cette association et s'est inscrite. M. Denis DE MEURON, président, lui a présenté très clairement les activités extrêmement utiles et nécessaires de cette association. Les élèves ont besoin de soutien, par conséquent, Mme la Présidente encourage les membres concernés du Conseil qui ne seraient pas encore membres de s'y inscrire.

La confection de la raisinée traditionnelle a eu lieu dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 septembre. Ceux d'entre nous qui ont eu la chance de pouvoir s'y rendre se souviennent encore de l'arôme intense et délicieux qui a permis de garantir une bonne vente de cette raisinée toujours fort appréciée.

Le 26 septembre, elle a reçu un courrier de M. Cédric DELAMADELEINE, l'informant que lors de sa séance du 22 septembre, la COFIN a élu par 4 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, M. Cédric DELAMADELEINE comme président. Elle a élu à l'unanimité M. Alain AMSTUTZ en qualité de vice-président.

Des mains de l'ancien Président M. André OVERNEY, une interpellation déposée par le groupe Socialiste lui a été transmise. Dans le souci de donner bonne suite à cette interpellation, elle se permettra de la transmettre à la commission concernée dans les brefs délais.

La Présidente passe ensuite à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour n'appelant aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE

M. Erich DÜRST signale une correction à la page 5, troisième paragraphe, soit : « Le nouveau règlement nous **commande** en début de législature... » et non nous recommande.

M. Yves GIROUD demande d'ajouter au texte le concernant à la première page : « ..ne souhaite pas chanter cet hymne **qu'il juge sexiste et rétrograde** ».

M. Charles André BOLOMEY souligne une erreur de frappe à la page 2, deuxième paragraphe, soit : « s'est installé à Epalinges avec son épouse en **1996**. » et non en 1896.

Aucune autre remarque n'étant faite, la Présidente passe au vote à mains levées.

Avec ces corrections le procès-verbal du 6 septembre 2011 est accepté l'unanimité.

3. ASSERMENTATION DE LA SECRETAIRE SUPPLEANTE DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente prie Mme Françoise AUBERT de bien vouloir se présenter devant le Conseil pour être assermentée.

Après avoir prêté serment, Mme Françoise AUBERT est félicitée et elle peut dorénavant officier en tant que secrétaire suppléante.

4. COMMISSION CONSULTATIVE DES NATURALISATIONS DE LA MUNICIPALITE – DEPOT DES CANDIDATURES

La Présidente passe en premier la parole à la municipalité.

- **M. Maurice MISCHLER, syndic**, souhaite donner quelques précisions concernant cette commission. Pour la Municipalité, cette nomination est très importante car le nombre de demandes est en croissante augmentation. A ce jour, on dénombre environ 15 dossiers en suspens. Concernant l'organisation de cette commission, il précise que les jetons de présence se montent à 40.- CHF pour les commissaires et 80.- CHF pour la/le secrétaire. Pour le cahier des charges, il existe un formulaire type à remplir. Deux membres de la Municipalité représentent cette commission, M. Alain MONOD et lui-même qui seront l'un ou l'autre président de cette commission.

La Présidente ouvre maintenant la discussion.

- **M. Christian TERRIER** prend acte au nom du groupe Libéral de la volonté de la Municipalité de se décharger de l'audition des candidats à la naturalisation. Monsieur le syndic vient de donner quelques précisions, mais cela ne le rassure qu'à moitié. Au niveau de la marche à suivre, il y a quelques critères à prendre en considération pour que les membres de la commission ne soient pas livrés à eux-mêmes. Du point de vue logistique, il convient à la Municipalité de donner des moyens nécessaires, notamment en matière de secrétariat, car ce serait regrettable que ce soit les conseillers communaux eux-mêmes qui doivent en plus faire le travail de rédaction de préavis motivés sur de nombreuses pages, ce qui représente un travail considérable.
- **M. Maurice MISCHLER, syndic**, fait remarquer que vu que c'est une commission de la Municipalité, il n'y a pas besoin de noter mot pour mot l'ensemble des débats, un procès-verbal de décision suffira. Le greffe se chargera des convocations.
- **M. Ernest CORBAZ** demande le nombre de cette commission.
- **M. Maurice MISCHLER, syndic**, répond que le nombre de conseillers sera le même que pour les autres commissions, c'est-à-dire 8.
- **M. Christian TERRIER** revient sur la communication de la Municipalité qui dit que la commission doit remettre un préavis écrit, détaillé et motivé à la Municipalité. Suffira-t-il de mettre des coches sur un formulaire ?
- **M. Maurice MISCHLER, syndic** répond par l'affirmative.

La Présidente demande à M. Christian TERRIER si la réponse lui convient, ce qui est le cas.

Elle ouvre maintenant la discussion pour la proposition des commissaires.

Propositions au nom des groupes :

Verts : M. Erich DÜRST présente la candidature de M. Denis HEMME.

Hors-Parti : M. Ernest CORBAZ présente la candidature de M. Michel PERRET.

Radical : Mme Paulette DE VRIEZE présente les candidatures de Mme Olimpia PERROUD et M. Marc-Alain BERBERAT.

Libéral : M. Christian TERRIER présente la candidature de M. Roland PERRIN.

UDC : M. Reynold UDRY présente la candidature de M. Philippe VERSEL.

Socialiste : M. Jean-Pierre MICHAUD présente les candidatures de MM. Mazyar YOSEFI et Karim LASSEB.

Election des suppléants :

Propositions au nom des groupes :

Socialiste : M. Jean-Pierre MICHAUD présente la candidature de Mme Malica SKRIJELJ.

UDC : M. Philippe VERSEL présente la candidature de M. Cédric CHARBONNET.

Radical : Mme Paulette DE VRIEZE présente la candidature de M. Charles André BOLOMEY.

Hors-Partis : M. Ernest CORBAZ présente la candidature de Mme Angelika CONSTAM.

Verts : M. Erich DÜRST présente la candidature de M. Horacio HERRERA.

Libéral : M. Christian TERRIER présente la candidature de M. Félix SCHMIDT.

Aucun autre candidat n'étant présenté, Mme la Présidente déclare donc élue tacitement la commission de naturalisation.

5. ARRETE COMMUNAL D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2012 - APPROBATION

Préavis municipal no 18/2011

La parole est donnée à M. Cédric DELAMADELEINE, Président rapporteur de la commission nommée, qui lit son rapport.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

A mains levées, le préavis no 18/2011 est accepté à l'unanimité.

6. PARTICIPATION DE LA COMMUNE D'EPALINGES A LA CONSTITUTION DE LA REGION DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT DE LAUSANNE - APPROBATION

Préavis municipal no 19/2011

La parole est donnée à M. Yann GLAYRE, Président rapporteur de la commission nommée, qui lit son rapport.

La discussion est ouverte.

- **M. Alain MONOD, municipal**, voudrait saluer le travail de son prédécesseur M. Jean-Claude SHEPPARD qui lui a transmis ce projet excellemment bien ficelé. Il attendait encore la position du SeCRI qui est arrivée le jeudi 28 août, après les travaux de la commission. Il lit l'extrait le plus important : « Après examen de la dite convention, celle-ci n'appelle pas de remarque de la part du SeCRI ». Il ne reste maintenant plus qu'une petite formalité, c'est l'aval de Mme la conseillère d'Etat, cheffe du département de la sécurité et de l'environnement.

Epalinges pourra dorénavant bénéficier d'une prestation d'effectif de protection civile sous l'appellation Lausanne-District. D'ailleurs, le déménagement de pensionnaires au nouvel EMS La Girarde sera fait au printemps prochain par la nouvelle équipe de l'Organisation Protection Civile de Lausanne District.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente passe au vote.

A mains levées, le préavis no 19/2011 est accepté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 19 du 22 août 2011,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accepter le préavis tel que présenté;
2. d'approuver la convention régionale de protection civile de l'ORPC Lausanne-District.

7. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

- **M. Maurice MISCHLER, syndic**

Commission municipale de la culture et de l'animation : Comme annoncé aux présidents de groupe le 12 septembre, il souhaite réactiver la commission de culture et d'animation, anciennement commission d'animation. Toute personne intéressée peut lui en faire part en écrivant une lettre de motivation jointe d'un CV. Cette commission sera formée prochainement.

Salle des sociétés du Bois de la Chapelle, salles de quartier, salle des commissions : La plupart des salles et autres refuges que l'on peut louer dans la commune sont soumises à un règlement. Il reste par contre à préciser les règles d'utilisation pour quatre salles, à savoir les deux salles de quartier, la salle des commissions et la nouvelle salle dite « salle des sociétés du Bois de la Chapelle » dans le nouveau bâtiment de la voirie. Toutes les associations, y compris les partis politiques peuvent réserver ces salles sur le principe du premier arrivé, premier servi. Seule contrainte, ces réservations se font au coup par coup, les réservations périodiques du type hebdomadaires sont à éviter. Une lettre aux présidents de partis va être envoyée sous peu.

Stands pour les partis politiques représentés au sein du Conseil communal : La Municipalité autorisera par principe à toute formation politique représentée au Conseil communal de tenir des stands d'information devant les arcades ou sur la place de la Croix-Blanche selon les règles suivantes : Ils peuvent avoir lieu les samedis de 9h00 à 13h00 à partir de quatre semaines avant le scrutin, à l'exclusion du week-end du scrutin. Les demandes doivent être faites au greffe municipal et aux autres partis, par e-mail, téléphone ou lettre. Les autres associations qui souhaitent faire des stands devront faire la demande au greffe, les autorisations se feront de cas en cas.

- **M. Pierre JOLLIET, municipal**

Réfection du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat: Quelques photos du réaménagement du préau sud ont été disposées dans la salle du Conseil pour information. Les travaux ont été terminés pour la rentrée scolaire. Il ne reste plus qu'à procéder aux plantations et installer les trois tables de ping-pong. Deux prendront place comme prévu à l'est de ce préau et la troisième prendra place dans le préau nord à proximité des terrains de football. Après quelques semaines de fonctionnement, on peut dire que les travaux qui ont été suivis par M. René VUILLEUMIER jusqu'au terme de son mandat ont permis de sécuriser le cheminement des élèves et, répondre aux besoins des usagers.

Extension du collège de la Croix-Blanche – Travaux de réfection de la peinture des fenêtres du bâtiment existant: Dans le cadre de ce chantier d'extension, la Municipalité a décidé de profiter du chantier et des échafaudages en place pour effectuer des travaux supplémentaires non prévus sur le bâtiment existant. Il s'agit de refaire la peinture des éléments métalliques extérieurs existants et des cadres de fenêtres en bois, ainsi que de procéder à des retouches sur des points de carbonatation. Ces travaux auraient de toute manière été entrepris dans un proche avenir. Leurs coûts s'élèvent à 35'000.- CHF. Il s'agit d'une dépense extra budgétaire, qui sera couverte par un prélèvement sur le fond de réserve d'entretien et de rénovation des bâtiments destiné à cet effet et qui figure au bilan pour un montant de 276'000.- CHF.

- **M. Jean-Marc BAATARD, municipal**

Convention « déchetterie »: L'entreprise CSC Déchets SA avait été mandatée pour mettre en place cette convention. Il s'est avéré nécessaire maintenant d'affiner un certain nombre de prévisions et d'analyses sur les derniers exercices notamment concernant les coûts, les modalités d'évacuations, les matériaux récupérés ainsi que les conventions au niveau des employés. La Municipalité a décidé de donner le mandat à cette même entreprise, CSC Déchets SA, pour affiner et continuer cette analyse. Le jour où la déchetterie entrera en service, on sera amené, tout en ayant en mains les pièces nécessaires pour le faire dans les meilleures conditions possibles, à signer cette convention qui entrera en vigueur à ce moment là.

- **M. Alain MONOD, municipal**

Complexe scolaire de Bois-Murat: Une visite d'un collaborateur du service de l'éducation physique et des sports du canton a eu lieu. Il a ainsi vérifié la bonne ordonnance du bâtiment et des installations. Quelques petites remarques ont été faites mais on peut utiliser les installations tout à fait normalement. Il y a encore des travaux de finition qui seront probablement terminés fin septembre ou début octobre. Il y a en revanche quelques problèmes avec le carrelage de la piscine qui est très glissant, dû au fait qu'au moment où les joints ont été posés, le nettoyage a été trop intensif. Le problème pourrait être résolu grâce à un système de décapage par un produit approprié. Une deuxième solution pourrait être un système qui grave la surface du carreau. Si le résultat de ces deux solutions s'avère négatif, le changement de carrelage sera nécessaire. Ceci devrait se faire durant les vacances scolaires d'octobre. Les élèves ont été rendus attentifs à ce problème afin d'éviter d'éventuelles chutes. Concernant la marquise, un projet un peu plus léger a été proposé. Des compléments d'information sont en attente. Une fois cette marquise installée, on sécurisera l'endroit

par des bacs à fleurs qui sont en dépôt à la voirie en attendant que le préau soit mis à niveau (prévu pour 2013).

▪ **M. Bernard KRATTINGER, municipal**

Refuge du Chaugand – Affaissement du système d'évacuation des eaux: La semaine passée, l'affaissement du système d'évacuation des eaux du refuge a été constaté. Cet incident a provoqué l'inondation du vide sanitaire situé sous la cuisine du refuge. Des travaux urgents ont été engagés pour éponger l'inondation et trouver le lieu et les causes des fuites d'eau afin de réparer les dégâts. Ces travaux sont toujours en cours, les coûts de ces interventions ne sont pas encore connus.

Maison forestière – Changement du chauffe-eau: Le chauffe-eau est tombé en panne juste avant un week-end où il était loué. Il a fallu intervenir en urgence, le remplacement du chauffe-eau, main-d'œuvre comprise, se monte à 3'000.- CHF.

Maison palinzarde – Changement des stores de la salle des commissions : Deux stores sont hors d'usage et il faut les changer. La dépense selon le devis de l'entreprise Schenker se monte à 1'152.80 CHF.

Vigne palinzarde d'Epesses – Vendange 2011 : Ce matin, il a rendu visite à notre vigneron, M. ROUGE ainsi qu'à l'équipe du service des travaux pendant les vendanges. La récolte est excellente, pas une trace de pourriture n'a été décelée, le sondage effectué s'élève à 75 degrés Oechsle, la quantité pressée est de 3724 kg. Concernant le label Terravin, il n'a à notre connaissance pas été demandé pour la récolte 2010 par nos prédécesseurs, par contre il le sera pour celle de 2011.

8. **PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

- **Mme Olimpia PERROUD** prend la parole pour proposer à la Municipalité la motion suivante : *Un pas écologique vers le numérique.*
- Cette motion a pour objectif de charger la Municipalité de la réflexion sur l'éventuelle mise en place d'une interface web au service des conseillers désireux d'y retrouver les documents qui nous sont actuellement distribués par la poste sous forme de papier. L'équipement des différentes salles avec des accès wifi compléterait ce dispositif et les conseillers seraient munis d'un mot de passe pour y avoir accès. Cette pratique existe déjà au niveau du Grand Conseil où les députés ont été soutenus également financièrement pour se fournir le matériel informatique nécessaire. Cette interface permettrait non seulement d'avoir au sein de notre Conseil une pensée écologique mais aussi économique et ceci sans enlever le droit au support papier à ceux parmi nous qui voudraient éventuellement avoir accès aux deux versions. En tenant compte des nombreuses activités dont la Municipalité est en charge actuellement, le 1^{er} janvier 2013 nous paraît un délai raisonnable pour accomplir cette tâche.

La discussion est ouverte sur la prise en considération de cette motion.

- **M. Maurice MISCHLER, Syndic**, pense qu'il s'agit d'une idée tout à fait louable et envisageable. Concernant le papier il y a effectivement un net avantage écologique mais concernant le bilan carbone, une réflexion devra être faite.

Au vote à mains levées, la motion est acceptée à une large majorité avec 8 abstentions. Elle est donc transmise à la Municipalité.

- **Mme Mary PITTET** souhaite, au nom des Verts d'Epalinges, déposer la motion suivante: *Pour un plan de mobilité à Epalinges.*
La Municipalité est chargée de présenter une étude pour l'ensemble de la commune, sous forme d'un plan de mobilité intégrant tout type de mobilité, tenant compte des prévisions démographiques, des réalités géographiques et des développements d'infrastructures ; avec comme priorité de développer les mobilités douces et de sécuriser les points de trafic encore dangereux. Une bonne coordination avec les communes des alentours devra être prévue. Compte tenu de l'envergure de la tâche, et soucieux d'obtenir un résultat de qualité, nous proposons d'accorder à la Municipalité un délai d'un an pour répondre à cette motion. Nous suggérons par ailleurs que la Municipalité consulte la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil.

La discussion est ouverte sur la prise en considération de cette motion.

- **M. Bernard KRATTINGER, municipal**, mentionne que dans le cadre des travaux, réflexions et projets de la Municipalité, il existe déjà plusieurs démarches liées à la mobilité. Notamment concernant la requalification de la route de Berne, la participation active aux différents dossiers du PALM et à ceux de Lausanne Région, le projet d'actualisation du PGA en lien avec la nouvelle LATC (Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions) qui devrait être adoptée par le Conseil d'Etat fin 2011 et traitée par le Grand Conseil en 2012. Un plan d'aménagement de zones 30 km/h dans la commune sera affiné. Il existe des démarches moins directement liées à la mobilité, comme la mise en œuvre d'un concept énergétique, ou l'implication d'Epalinges dans le PAC-Vennes. Les préoccupations des motionnaires sont déjà largement prises en compte par les projets de la Municipalité, sans compter le programme de législature qui contient aussi des projets relatifs à la mobilité. Compte tenu de ceci, l'étude souhaitée intégrera de nombreuses considérations, études et analyses émanant de ces différents dossiers.
- **M. Erich DÜRST** se réjouit d'entendre la multitude de projets d'études et d'analyses qui sont en cours et qui touchent notre commune. C'est un sujet aujourd'hui très important, il recommande que le Conseil manifeste son soutien vis à vis de la Municipalité en adoptant cette motion pour une approche globale et coordonnée de la thématique de la mobilité.

Au vote à mains levées, la motion est acceptée avec 7 avis contraires et 7 abstentions. Elle est donc transmise à la Municipalité.

- **Mme Paulette DE VRIEZE** émet un vœu pour améliorer l'accès à l'entrée du bâtiment de la piscine dans le complexe de Bois-Murat. Serait-il possible d'aménager un avant-toit de protection et une rampe pour laisser accéder les engins sur roues, comme des poussettes, avant la dégradation du temps en automne et hiver ?
- **M. Alain MONOD, municipal**, ne veut pas attendre la prochaine séance pour y répondre. La piscine et la salle de gymnastique sont prioritairement destinées à un usage scolaire, ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas avoir d'égard envers les autres utilisateurs. A ce titre, les personnes à mobilité réduite pourront accéder très facilement à la salle de gymnastique par la droite du bâtiment. S'agissant de la piscine, il est prévu que ces mêmes personnes à mobilité réduite puissent y accéder par l'infirmerie. Des lifts qui permettront à ces personnes de descendre dans le bassin de

natation sont commandés mais pas encore reçus. Pour les autres utilisateurs, comme les bébés nageurs, des mamans ont déjà fait part de quelques desideratas. Concernant les poussettes, il n'est pas prévu de mettre une rampe vu que le préau sera mis à niveau en 2013.

- **Mme Paulette DE VRIEZE** suggère que chaque conseiller prenant la parole durant les séances se présente avec son nom afin de permettre aux nouveaux conseillers de connaître rapidement ses nouveaux collègues. Et aussi d'utiliser le micro qui est devenu indispensable.
- **Mme Brigitte CROTTAZ** souhaite déposer une interpellation pour que le subventionnement de 300.- CHF à l'achat d'un vélo électrique soit à nouveau proposé aux Palinzards, selon des critères définis par la Municipalité, et si possible sans prévoir une limitation de cette offre dans le temps.
- **M. Maurice MISCHLER, syndic**, réserve la réponse pour une prochaine séance.

Cette interpellation est soutenue par cinq conseillers au moins, elle est donc transmise à la Municipalité.

La discussion n'est plus demandée.

La Présidente donne rendez-vous pour la prochaine séance du Conseil le 15 novembre prochain à 20h15. Elle remercie les membres pour l'esprit constructif qui a régné lors de cette séance et la clôt à 21h30.

Epalinges, le 12 octobre 2011

La Présidente :

La Secrétaire

Mercédès ASSAL

Fabienne GHEZA